

Nucléaire : couacs de communication après un incident à la centrale de Flamanville

La nouvelle autorité de sûreté ne communique pas sur une fuite radioactive survenue samedi 22 mars sur un réacteur nucléaire. Elle n'a pas non plus activé son centre de crise. Certains experts en son sein interrogent cette attitude.

[Jade Lindgaard](#)

27 mars 2025 à 12h14

La nouvelle Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection, l'ASNR, a-t-elle sous-réagi face au premier incident nucléaire sérieux, et rapidement maîtrisé, depuis sa création début janvier ?

C'est la question que posent à demi-mot plusieurs spécialistes au fait du dossier après le déclenchement [d'une fuite](#) sur le circuit primaire du réacteur numéro un de la centrale de Flamanville, dans la Manche – il s'agit de la vieille tranche démarrée en 1985 et pas de l'EPR, toujours en cours de test.

Samedi 22 mars, une brèche dans les tuyaux évacuant la chaleur du cœur du réacteur provoque un important dégagement de vapeur – entre 2 000 et 8 000 litres par heure, selon les différentes versions des personnes jointes par Mediapart. Fort heureusement, la centrale ne produisait pas d'électricité à ce moment-là : elle était en cours de redémarrage après un arrêt pour maintenance.



La

centrale nucléaire de Flamanville, le 9 février 2017. © Photo Charly Triballeau / AFP

L'écoulement est si volumineux qu'une alarme incendie se met en route et que des pompiers interviennent sur place à la mi-journée. En début de soirée, EDF explique que l'eau de la fuite, chargée en radioactivité, *« a été collectée dans des dispositifs prévus à cet effet dans le bâtiment réacteur »* et ne s'est donc pas répandue à l'extérieur. Les équipes d'exploitation de la centrale *« ont fait baisser la pression et la température »* du circuit abîmé, précise l'industriel, selon qui *« cet événement n'a aucune conséquence ni sur la sécurité du personnel, ni sur l'environnement »*.

Personne n'a été blessé et aucune pollution n'est à déplorer dans l'environnement, selon les premières informations disponibles. Une équipe de l'ASNR devait être envoyée sur place cette semaine pour inspecter le site et enquêter sur les causes de l'incident.

Incident significatif mais maîtrisable

Le [circuit primaire](#) est un équipement important dans une centrale nucléaire, car il fait partie des *« barrières de sûreté »* qui empêchent la dispersion des éléments radioactifs. Par principe, une fuite à cet endroit est toujours prise très au sérieux et constitue en soi *« un événement significatif »*, selon les termes de référence. *« Ce n'est jamais anodin »*, confirme Benoît Fidelin, président de [la commission locale d'information](#), réunissant élus locaux, ASNR, personnalités qualifiées et EDF.

À Flamanville, elle n'était pas isolable, ce qui peut se révéler problématique, car il est alors plus difficile de l'arrêter. Mais son débit était *« faible »* en comparaison avec toute l'eau présente dans le circuit, si bien que la situation *« était maîtrisable sans difficulté »*, selon Thierry Charles, ancien directeur adjoint de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), et membre du groupe permanent d'expert·es sur les réacteurs nucléaires de la nouvelle autorité.

En résumé, les effets de l'incident semblent avoir été rapidement circonscrits. Reste à en élucider la cause – une question toujours sensible dans le parc nucléaire français puisque les centrales construites à la même époque et ayant la même puissance se ressemblent toutes. *« Il est prématuré à ce stade de porter une analyse sur les causes, répond l'ASNR, le sujet est pour le moment en cours d'investigation. »* EDF affirme qu'*« une information et une communication transparentes et réactives sur la situation de Flamanville 1 ont été réalisées de manière continue vers l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection depuis le week-end dernier »*.

Je pense qu'à l'époque de l'IRSN, le centre de crise aurait été gréé, ne serait-ce que pour suivre l'évolution, quitte à dégréer rapidement.

Thierry Charles, ancien directeur général adjoint de l'IRSN

Mais au sein de l'autorité, certaines personnes s'interrogent sur l'attitude de l'ASNR. Car l'autorité n'a pas mis en place de centre de gestion de crise. Avant la refonte du système nucléaire conformément à [la volonté de l'Élysée](#), l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) disposait d'un centre technique de crise (CTC). Dans ses locaux de

Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), les personnes d'astreinte s'y retrouvaient pour analyser une situation accidentelle et suivre en direct, grâce à une ligne protégée, les informations les plus importantes sur l'installation nucléaire concernée. Des audioconférences se tenaient également à intervalles réguliers avec EDF.

À lire aussi

[Nucléaire : avec le projet de fusion, « la sûreté va subir un coup extrêmement dur »](#)

11 mars 2024

« Je pense qu'à l'époque de l'IRSN, le centre de crise aurait été créé, ne serait-ce que pour suivre l'évolution, quitte à dégrader rapidement », considère Thierry Charles. C'est aussi ce qu'expliquent à Mediapart plusieurs anciens cadres de l'IRSN souhaitant rester anonymes. « Nous aurions créé le centre de crise pour un tel scénario afin d'apporter aux autorités locales et nationales un appui technique et de l'information », précise l'un d'eux.

Car en son absence, seul EDF a conduit les diagnostics et pronostics sur la crise en cours. Sans regard extérieur sur sa gestion de la fuite à la centrale de Flamanville. La question devrait d'ailleurs être soulevée lors d'un prochain comité social d'entreprise (CSE) de l'ASNR vendredi prochain.

« Silence radio »

« La situation a été suivie conformément à ce qui est prévu par l'organisation interne de l'ASNR », répond l'autorité. En l'occurrence, elle ne prévoit de déclencher le centre de crise que lorsqu'un « plan d'urgence interne » est activé sur une installation. Cette décision revient à l'exploitant, c'est-à-dire dans le cas de la fuite de Flamanville, à EDF. « Concernant Flamanville 1, la situation technique ne répondait pas aux critères de déclenchement d'un plan d'urgence interne », répond EDF. Le règlement de l'ASNR ne correspond donc pas sur ce point à la culture maison de l'ancienne IRSN.

Pour Yannick Rousselet, qui représente [Greenpeace](#) au sein de la commission locale d'information de Flamanville, « il y avait une situation accidentelle qui aurait dû générer le déclenchement systématique du centre d'alerte, comme cela est systématiquement le cas quand des militants pénètrent sur le site d'une centrale », remarque-t-il, avec une pointe d'ironie. Il y voit « la volonté d'en dire le moins possible » et regrette une dégradation de l'information depuis quelques mois, et la refonte du système de sûreté.

« À partir du moment où des signes sont visibles de l'extérieur de la centrale nucléaire, comme la venue de camions de pompiers, ce devrait être suffisant pour déclencher une communication en direction du public », ajoute-t-il. Il constate que l'ancienne autorité de sûreté, l'ASN, « habituellement, communiquait sur son site internet, au moins avec quelques lignes, alors que là, avec l'ASNR, c'est le silence radio complet ».

La nouvelle autorité assure qu'elle publiera bientôt son analyse de l'incident. Jeudi matin, quatre jours après l'incident, son site ne faisait toujours aucune mention des faits.

[Jade Lindgaard](#)